



# « La Source », un espace pour le pôle de services au public et le CCAS

Fin septembre était inauguré le nouveau « Pôle de services au public » de Vizille qui regroupe les équipes du CCAS et l'espace France Services. De nombreux élus de notre territoire, les représentants de l'État et les techniciens qui interviennent sur cet espace étaient réunis pour la coupure officielle du ruban tricolore.



Coupure du ruban d'inauguration de « La Source », en présence de (de g. à d.) : Gilles Strappazzon, conseiller départemental, Cyrielle Chatelain députée de l'Isère, Nathalie Cencic, sous-préfète, Guillaume Gontard sénateur, Bruno Lamy et Saïda Berriche-Deffontaine, adjoints au maire.

Les équipes du CCAS, du service logement et du pôle de services au public de « La Source » sont installées depuis l'été dernier dans les locaux de l'ancienne trésorerie situés face à la Poste de Vizille. Dans un espace spécialement réaménagé pour l'accueil du public, les Vizillois mais également les habitants des communes alentours peuvent bénéficier d'une aide dans leurs démarches administratives, l'accès au Droit ou lorsqu'ils n'ont pas accès à des équipements informatiques, ni la maîtrise des outils numériques.



La Source est située square Alfred Poncet, face à la Poste de Vizille

L'ouverture de la Source a nécessité plusieurs années de préparation et la mise en place de partenariats avec différentes administrations et collectivités publiques. Bruno Lamy, l'adjoint au maire en charge de l'Accès aux Droits pour Tous, à la Santé Publique et à l'Action Sociale évoque le projet de création de cet équipement comme étant la concrétisation d'un travail de fond. « La Source », c'est aussi et surtout un engagement qui figurait dans le programme de l'équipe municipale. Notre commune dispose désormais d'un pôle public labélisé France Services qui a reçu la validation des services de la Préfecture de l'Isère.

## « La Source », un lieu unique pour des accompagnements multiples

Grâce à l'installation dans les locaux du Point d'Information Médiation Multi-Services (Pimms) médiation Isère gestionnaire du Label France Service, les habitants peuvent bénéficier des services d'une équipe de médiateurs qui les aident à mieux gérer leurs démarches avec les administrations. Dans ce cadre, ils peuvent s'adresser à un conseiller qui les accompagnera dans la prise en main d'un ordinateur. Si une remise à niveau ou même une initiation à l'informatique est souhaitée, il est également possible de s'inscrire à des séances avec Vincent, le conseiller numérique qui met à disposition ses connaissances pour que le numérique soit accessible au plus grand nombre.



Afin de lutter contre la fracture numérique, Vincent, le conseiller numérique accompagne les personnes qui souhaitent se former à l'utilisation des outils informatiques.

À ce jour plusieurs médiateurs représentants les principales administrations publiques proposent des permanences : **la Caisse d'Allocations Familiales, Pôle emploi, la Préfecture de l'Isère, le Ministère de la justice, l'Assurance Maladie, la Carsat, la MSA, les Finances Publiques (impôts) et pour certains services de la Poste.**

Concrètement, les médiateurs sont présents à votre entrée pour vous accueillir et vous conseiller. Pour cela une écoute personnalisée et confidentielle est respectée. Un guichet d'accueil appelé « polyvalent » permet de renseigner les usagers dans les domaines de l'emploi, de la santé, du logement, de la famille, des droits, etc...

Selon chaque cas de figure, charge à eux d'orienter le public vers le service compétent.



Des postes informatiques avec un accès gratuit à internet sont mis à disposition pour effectuer vos démarches en ligne et selon le cas utiliser un scanner pour numériser vos documents ou plus simplement imprimer un justificatif.

## Déjà de nombreux usagers conseillés

Depuis son ouverture en août, près de 300 usagers ont été accueillis au pôle de services au public. Une première répartition du public permet de se rendre compte que 7% d'entre eux sont âgés de 18 à 26 ans, 21% de 27 à 45 ans, 39% de 45 à 62 ans et enfin 34% ont plus de 62 ans.

Les demandes de ces personnes concernaient en priorité des questions en rapport avec la Direction Générale des Finances Publiques et les Allocations familiales mais également l'Agence Nationale Des Titres Sécurisés, pour l'acquittement de factures ou le renouvellement de papiers d'identité ou d'un permis de conduire... ou encore dans le cadre des démarches d'immatriculation d'un véhicule.

La majeure partie des usagers sont pour l'instant des habitants de Vizille (78%), suivis de ceux des communes alentours, dans une proportion moins importante (Champ-Sur-Drac 6%, Livet-Et-Gavet, la Mure, Jarrie).

## Le Centre communal d'action sociale au cœur du dispositif

Dans un souci de mutualisation des espaces publics et de cohérence de l'action sociale, l'équipe du Centre communal d'action sociale (CCAS) est installée à « La Source ».

Au moment où de nombreux services disparaissent des communes (fermeture de la CPAM et du Trésor Public), les élus vizillois ont jugé qu'il était essentiel de maintenir dans un espace partagé un lien entre les administrations et les habitants. Il ne s'agit en aucun cas de se substituer au service public. L'idée est de tout mettre en œuvre pour que des individus ne renoncent pas à réaliser des démarches au motif qu'ils sont dans l'incapacité de se déplacer au-delà de Vizille ou de recourir aux outils informatiques d'aujourd'hui.

Le CCAS intervient au quotidien pour lutter contre l'exclusion sociale. En réalité, le spectre des domaines de compétence est bien plus large :

- coordination Gériatologique
- participation à l'instruction des dossiers d'aide sociale et d'APA
- domiciliation des personnes sans domicile
- réalisation d'une analyse des Besoins Sociaux (ABS)
- actions en direction des publics fragiles
- gestion du registre des personnes vulnérables
- mise en place de dispositifs d'aide alimentaire facultative (Epicierie sociale)
- information sur le maintien à domicile et entrées en établissements
- mise en place d'actions de la prévention
- gestion d'établissements et de services (résidence autonomie la Romanche, portage de repas...)
- soutien au Centre de Planification
- organisation des activités de l'espace de vie sociale l'Escale.

Au regard des situations souvent complexes rencontrées sur notre commune et la présence de nombreuses personnes âgées, le CCAS, en partenariat avec

## Le mot de l'adjoint

L'ouverture d'un Espace France Service répond à une demande sociale pour notre territoire. Plus besoin de courir à Grenoble pour régler ses problèmes administratifs !



Bruno Lamy, adjoint en charge de l'accès aux droits pour tous, à la santé publique et à l'action sociale

Maintenant, ici, à Vizille, un véritable portail de Services Publics est à notre disposition. Il a fallu la ténacité des élus et des agents de la ville pour y parvenir. Mais ne nous y trompons pas. Ces dispositifs, voulus par l'État, résultent du désengagement de celui-ci pour ses propres services publics. Et il faut donc que les communes payent ce choix politique en participant aux frais de fonctionnement.

Pour Vizille ce sera donc plus de 25 000 € par an que la ville devra injecter pour que cet espace soit opérant. Il conviendrait que l'État français révisé sérieusement sa politique en direction des territoires et assume pleinement ses responsabilités en finançant intégralement les Espaces France Service.

les acteurs de la filière gérontologique, a travaillé sur la mise en place d'une coordination territoriale. Cette instance regroupe les professionnels du champ médical, social et médico-social autour de situations complexes, dans l'objectif d'améliorer la prise en charge des personnes et la coordination entre les professionnels.

Les agents du CCAS et les médiateurs du pôle de services au public pourront désormais vous apporter une réponse adaptée dans vos démarches avec les services publics. Regroupés dans ce nouvel espace dédié à l'action sociale, ils contribuent à réduire la fracture numérique qui isole les individus et précipite leur désocialisation.



La résidence autonomie La Romanche qui accueille des personnes âgées autonomes est gérée par les agents du CCAS.

**La Source - Tél. 04 76 78 86 42**

**Ouverture au public :** lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h - Le jeudi de 9h à 12h.